

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-DIZIER**

L'an deux mille seize, le douze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-DIZIER s'est réuni en séance publique salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. François CORNUT-GENTILLE, Député-Maire, en suite de la convocation faite le 6 décembre 2016

**Présents :**

- M. CORNUT-GENTILLE, Député-Maire
- M. BOSSOIS, Mme DECHANT, Mme CLAUSSE, Mlle KREBS, M. KAHLAL, Mme ROBERT-DEHAULT, M. RAIMBAULT, Mme AUBRY, M. FEUILLET, Adjoints au Maire
- Mme GARCIA, Mme DORKEL, M. SCHILLER, M. GARNIER J., M. CHARPENTIER, Mme BETTING, M. OUALI, Mme COLLET, M. BONNEMAINS, Mme GUINOISEAU, M. GARNIER P., Mme de CHANLAIRE, M. EREN, Mme PEYRONNEAU, Mme THIEBLEMONT, M. VAGLIO, M. LESAGE, Mme VARNIER, M. CORDEBARD, M. BOUZON, M. AMELON, Mme SAMOUR, Conseillers Municipaux

**Excusés :**

M. LEBRUN, Mme ANGOT, Mme AYADI

**Ont donné procuration :**

Mme ANGOT à M. CORDEBARD  
Mme AYADI à M. BOUZON

**Secrétaire de séance :** M. VAGLIO

---

**N° 144-12-2016**

**BUDGET PRIMITIF 2017 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

**Rapporteur : Mlle Pascale KREBS**

Acte de prévision et en même temps acte politique majeur, le vote du budget annuel conditionne l'action municipale. Sa préparation mobilise, durant plusieurs semaines, les élus chargés des différents secteurs et l'ensemble des services. Depuis la loi du 6 Février 1992, le législateur a souhaité associer le Conseil Municipal à cette préparation par un débat d'orientation budgétaire.

Première étape du cycle budgétaire, il doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget Primitif.

Le document ci-annexé a été réalisé afin de servir de base aux échanges du Conseil Municipal.

Il présente les principales hypothèses de travail retenues pour cette préparation au regard d'éléments nationaux et locaux, de contexte et de conjoncture, dans lesquels s'inscrit le budget 2017.

Il dégage également les grandes orientations budgétaires de la collectivité en matière d'investissements.

Cette année encore et dans un contexte de finances publiques de plus en plus contraint, la stratégie financière s'appuie sur les fondamentaux suivants :

- ☞ efforts de gestion,
- ☞ recours à une pression fiscale minimale,
- ☞ maîtrise de l'endettement,
- ☞ maintien d'un niveau d'investissements dynamique.

Après débat, le Conseil Municipal **prend acte** des orientations budgétaires 2017.

Pour extrait conforme,

Pour le Député-Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Pierre-François GITTON